



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

COMPTE RENDU

28 juin 2023

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 20 heures 39 minutes.

23 adhérents présents et 10 pouvoirs : au total 33 voix

Paul TANINI, Président, salue l'ensemble des adhérents présents et Carine PUILL qui représente la municipalité ; il propose de démarrer l'assemblée générale.

1 – RAPPORT MORAL

Paul commente le document distribué aux personnes présentes :

- Présentation sommaire des conditions de fonctionnement du foyer rural , son objectif et sa vie statutaire.
- Même si le nombre d'adhérents atteint 171 (contre 176 l'an dernier) il est loin de l'activité enregistrée avant Covid.
- Sur les 171 adhérents 149 adultes (dont 3 sans activité) et 22 enfants de –16 ans
- La répartition par activité est assez cohérente et ne révèle pas de grands écarts par rapport aux années précédentes.
- La répartition hommes / femmes est très nette. Paul renonce à chercher à comprendre cet écart $\frac{1}{4}$ hommes et $\frac{3}{4}$ femmes
- Paul s'inquiète davantage de l'évolution de la pyramide des âges au sein des différentes activités où l'on note toujours un pic après 60 ans. La réponse pourrait tenir dans le fait que les actifs sont peu disponibles pour les activités. Quid de l'avenir, la situation va-t-elle perdurer ? comment agir ? pour l'instant aucune solution immédiate
- La représentation des adhérents de la commune à hauteur de 43,9 % amène également à réfléchir. Il est vrai que plusieurs viennent de communes périphériques.

Paul présente ensuite les activités et remercie l'ensemble des bénévoles. Chaque responsable d'activité a transmis quelques lignes sur le déroulement, l'ambiance, le nombre de participants et les besoins éventuels dont la synthèse a été présentée.

Il est à noter que l'aide à la scolarité primaire, très prisée, pourra peut-être bénéficier de l'aide d'un nouveau bénévole. Un ajustement des séquences sera également à prévoir pour une harmonisation enfants aidés / équipe de bénévoles.

Concernant la chorale adultes, une prestation à l'église de Botsorhel a été très appréciée.

Paul souligne que l'activité country fonctionne bien à Garlan et à l'extérieur lors des différentes représentations.

Pour la gymnastique adultes, une réflexion était menée depuis l'an passé sur la séance du jeudi soir. Dans un premier temps, une modification du type de gym avait été suggéré mais le résultat n'est pas meilleur. La fréquentation très faible au regard du coût ne permet en conséquence pas de proposer cette activité pour l'an prochain.

Concernant la sculpture sur bois, Jacques BODILIS passe le message à la mairie pour savoir si une salle plus grande pour exercer l'activité existe.

Les sorties culturelles avaient connu des hauts et des bas au niveau de la fréquentation. Cette année, les sorties proposées ont connu un franc succès. Est-ce du fait de leur gratuité ou de leur attrait ?

Au niveau de l'activité théâtre, les artistes travaillent ardemment pour nous présenter deux pièces lors des soirées cabaret.

Paul énonce ensuite les événements organisés dans l'année :

- Le forum destiné à enregistrer des adhésions
- IL concert des chorales au profit des Œuvres des Pupilles des Sapeurs Pompiers : ce fut une excellente édition qui a permis de faire un don de 870 €
- Les soirées cabaret : il y a eu un déséquilibre entre les 2 séances. Au total 230 personnes, après avoir dégusté le repas servi à table, ont pu applaudir les différents spectacles proposés : morceaux de musique, chants, danses, sketches, pièces de théâtre en français et en breton, tours de magie et exercices de voltige aérienne.
Les bénévoles n'ont pas chômé : ceux qui étaient dans la salle et comme dit Patrick ceux qui travaillent dans la soute.
- Les chocolats de Noël - Depuis plusieurs années, Patrick a instauré une tradition fort appréciée des enfants : la distribution de chocolats de Noël. 22 enfants en ont bénéficié cette année.
- La galette du foyer rural : cette initiative de Pierre a fait ses preuves. 115 personnes ont répondu à l'invitation pour un moment de convivialité et de partage
- Le bal country : succès total pour ce bal qui a réuni plus d'une centaine de personnes (contre 80 les autres années). Valérie précise que c'était effectivement le seul bal dans la région.
- La chasse aux œufs : une fois encore la météo et l'organisation ont rendu ce moment festif pour les 70 enfants présents et leurs parents. Chaque enfant ayant réuni les

bouchons de couleur demandés ont été récompensés. Une collation et des jeux en extérieur ont également eu beaucoup de succès.

Le foyer rural a également participé au pardon pour la randonnée nocturne suivie d'une soupe à l'oignon.

Le circuit « Balade verte en Garlan » est très fréquenté. Outre les bénévoles et les services techniques de la commune, il est à noter que Ronan MEL participe également à l'entretien puisqu'il utilise une partie des circuits dans le cadre de son activité.

2 – ORIENTATIONS GENERALES 2023/2024

Paul présente ensuite les orientations 2023/2024

- Aide à la scolarité primaire : vu le déséquilibre constaté cette année entre les 2 groupes, il conviendra de faire attention à la répartition des groupes au niveau des inscriptions
- Chorale : une estrade en plusieurs blocs devrait être réalisée dans le courant de l'année.
- Danse country : participation aux bals country de la région tout au long de la saison ainsi qu'à la soirée cabaret du vendredi.
- Gymnastique adultes : une seule séance par semaine (le lundi matin) à compter de septembre

L'arrêt de l'activité du jeudi soir a été notifié à l'Ulamir par courrier recommandé avec accusé de réception.

- Gymnastique enfants : Claude qui suivait l'activité du jeudi va migrer vers la gym enfants
- Les loisirs créatifs : les 4 animatrices ont résigné !
- Sorties culturelles : ne pas proposer des activités à des coûts un peu élevés. A noter quand même le manque de sérieux de personnes quant à leur présence : certaines personnes inscrites sur liste d'attente pourraient être contactées si celles qui ne peuvent pas se déplacer informaient les responsables en temps voulu
- Une nouvelle activité pourrait voir le jour, elle consisterait en la pratique du crochet selon une périodicité à définir le jeudi soir de 18h à 20h ou de 20h à 22h. Des précisions seront données lors du forum.

Les événements et manifestations organisés par le foyer rural :

- Spectacle de magie offert le 3 juillet aux enfants de l'école et à leur famille

- Forum le vendredi 1^{er} septembre de 16h à 19h et le samedi 2 septembre 9h à 12h. Le lieu reste à valider : salle de la mairie ou salle ti gwer
- Chorale : concert caritatif le 1^{er} octobre 2023 à Garlan avec en première partie Miliou Corre et son acolyte au piano au profit de l'association « Mimi pour la vie »
- Soirées cabaret : 11^{ème} édition les 13 et 14 octobre 2023
- Galette du foyer rural le samedi 13 janvier 2024
- Bal country : il se déroulera le 13 avril 2024.
- Chasse aux œufs : lundi 1^{er} avril 2024
- Mystery pédestre : dimanche 23 juin 2024

L'entretien des circuits, de la conservation, du balisage et de la protection des zones humides par l'équipe « balade verte » du foyer rural avec le concours des services techniques de la mairie et de Ronan MEL seront poursuivis.

Le rapport moral présenté est approuvé à l'unanimité (33 votes POUR)

3 – RAPPORT FINANCIER

Paul invite Pierre GUIVARCH à présenter le rapport financier de l'exercice 2022-2023.

Après avoir provisionné une réserve pour le règlement des cours de gymnastique et la cotisation au RESAM, le résultat de la saison s'élève à **1 393,27 €**.

La trésorerie s'établit à **12 462,80 €**.

4 – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023/2024

Au vu des résultats ci-dessus, il est décidé de maintenir les tarifs au même niveau que l'an passé.

Tarifs de l'adhésion pour les nouveaux adhérents :

- adultes 17 €
- jeunes (-16 ans) 10 €
- adhérents à d'autres foyers inscrits à la FNSMR : 8 €
- intervenants : 0 €

Tarif des activités :

aide scolaire primaire :	10 €
chorale adulte :	5 €
danse country :	25 €
gymnastique adultes :	80 €
gymnastique enfants :	60 €
loisirs créatifs :	16 €
patchwork :	gratuit
randonnée pédestre :	gratuit
scrabble :	8 €
sculpture sur bois :	gratuit
sorties culturelles :	selon la sortie
théâtre :	gratuit

5 – BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget prévisionnel pour la saison 2023-2024 établi sur la base de 160 adhérents a ensuite été présenté.

Quelques modifications sont à apporter :

- Loisirs créatifs: Nicole sollicite une augmentation du budget à hauteur de 160 €
- Concert chorale : dépenses réalisées - 500 € (et non + 500 €)

Les investissements suivants sont à prévoir :

- achat de gouges pour l'activité sculpture sur bois pour un montant de 100 €
- achat de bois pour la réalisation de blocs d'estrade pour la chorale (200 € estimé)

Le budget de la saison s'élèverait à 11130 € et le résultat à 657 €.

La trésorerie prévisionnelle en fin de saison 2023-2024 atteindrait 13159,80 €.

Paul invite les membres présents à se prononcer sur le rapport financier.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité (33 voix POUR)

7 – RENOUELEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paul propose de voter à main levée pour le renouvellement de chacun des membres sortants qui acceptent de se représenter. Ce mode de vote est accepté à l'unanimité.

- Monique GNAGNERI : élue à l'unanimité
- Pierre GUIVARCH : élu à l'unanimité
- Sophie LASCAULT : élue à l'unanimité
- Guy LE GOFF : élu à l'unanimité
- Valérie PERHERIN : élue à l'unanimité

Ces membres sont réélus pour 3 ans.

Un appel à candidatures est lancé parmi les adhérents présents.

Deux candidatures sont retenues : Marie-Christine IRRHEN et Raymond GAUDE.

Le vote donne les résultats suivants :

- Marie Christine IRRHEN : élue à l'unanimité
- Raymond GAUDE, élu à l'unanimité

Le Conseil d'Administration du foyer rural est désormais composé de 15 membres :

- Jacques BODILIS
- Claude BRANGER
- Raymond GAUDE
- Monique GNAGNERI
- Pierre GUIVARCH
- Marie Christine IRRHEN
- Patrick JONOT
- Sophie LASCAULT
- Bernard LAUTROU
- Guy LE GOFF
- Marie Thérèse LIRZIN
- Nicole MILBEO
- Valérie PERHERIN
- Germaine SAOUT
- Paul TANINI

7 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée et aucun commentaire n'est fait.

L'assemblée générale est close à 22 heures et 11 minutes.

Fait à GARLAN le 4 Juillet 2023

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Tanini', with a stylized, flowing script.

Paul TANINI

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicole Milbeo', with a stylized, flowing script.

Nicole MILBEO